



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

taxe d'habitation

Question écrite n° 39485

Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le développement du coût de la vie étudiante et surtout celui du prix du logement étudiant qui reste éternel premier poste de dépenses. Pour l'UNEF, premier syndicat étudiant, le premier augmente de 1,6 % à la rentrée et le deuxième a grimpé en raison de la hausse des « coût liés », représentant presque un « treizième mois ». Ce sont tous les postes de dépenses liés au loyer, notamment les charges locatives, la taxe d'habitation et l'électricité (+ 12 % depuis la rentrée dernière). Tout cela alors que les aides aux logements n'ont pas été revalorisées depuis vingt ans. C'est pourquoi, afin de lutter contre l'augmentation du prix du logement étudiant, il aimerait savoir si le Gouvernement envisage de nouvelles mesures et son sentiment sur une éventuelle exonération de la taxe d'habitation pour les étudiants locataires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Buisine](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39485

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10493